



Mobilisés et pas résignés ! Les agents des finances publiques rejetent majoritairement la contre réforme des retraites du gouvernement

Communiqué du 24 juin 2010

Avec près de 45 % de grévistes le 24 juin 2010, la DGFIP fait, une fois de plus, partie des secteurs professionnels les plus mobilisés.

Dans le Maine-et-Loire, la filière fiscale (ex impôts) compte 63,8% de grévistes et ils sont plus de 25% à avoir fait grève dans la filière gestion publique (ex trésor)

Un mécontentement durable et profondément ancré qui ne doit rien au hasard !

Les mouvements de janvier, de mars et de mai dernier montrent non seulement que les agents de finances ne décolèrent pas mais aussi qu'ils ne lâcheront rien.

La mobilisation est donc montée d'un cran, ce 24 juin, et c'est très majoritairement que les agents des finances ont manifesté leur rejet de la contre-réforme du gouvernement en matière de retraite et leur refus d'être les victimes sacrificielles de la politique d'austérité.

Ils sont, par ailleurs, mieux que quiconque, conscients de l'injustice des mesures mises en œuvre : Le projet du gouvernement n'a pas pour ambition de sauver le système de retraite par répartition, les mesures prises précédemment (en 1993 et en 2003 notamment) en apportent à elles seules la démonstration : Elles n'ont conduit qu'à une baisse constante et substantielle des retraites et pensions, sans assurer pour autant l'équilibre du système.

En revanche, il s'agit bel et bien de transférer une part du gâteau financier aux fonds de pension et autres systèmes assurantiels pour qui nos « vies » et celle de nos enfants constituent de nouvelles sources de spéculation.

Avec le projet 2010, l'injustice continue : la Contribution supplémentaire des salariés s'élèvera à 38,2 milliards, quand les taxations nouvelles (comme celle, bien symbolique, des hauts revenus) se limiteront à 4,4 milliards*.

Rappelons que les baisses d'impôts cumulées depuis 2000 pour ces « hauts revenus » s'élèvent à 108 milliards d'euros ! Et rappelons que le « rabotage » des niches fiscales (niches fiscales qui représentent plus de 70 milliards de recettes en moins dans les caisses de l'Etat) ne s'accompagne pas de la suppression du bouclier fiscal.

Dans un contexte de rigueur pour les revenus modestes et moyens, l'équité a ses limites !!!

**Selon le COR, pour 2050, le besoin supplémentaire de financement est évalué à 3 points de PIB.
Cela correspond à une augmentation des cotisations sociales patronales de 0,25 point par an...
Pas de quoi mettre l'économie en péril !**

Le projet du gouvernement n'est ni juste, ni équitable, ni efficace !!!

Les salariés du public comme du privé n'en sont pas dupes et ils ont su le dire de belle manière, aujourd'hui, en participant massivement aux cortèges de la contestation.

* (source : dossier de presse du gouvernement)